MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les fiches de la formation professionnelle

Activités optionnelles en lycée professionnel

Art et culture

Depuis la rentrée 2024, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, les lycées professionnels peuvent proposer des activités optionnelles destinées à enrichir le parcours des élèves. Ces activités favorisent l'ouverture culturelle, l'acquisition de compétences utiles à la vie personnelle et professionnelle, ainsi que la construction d'un projet d'avenir.

Différentes thématiques sont proposées pour accompagner les équipes. Cette page présente les éléments clés pour développer des activités optionnelles autour de l'art et de la culture.

Pourquoi proposer des activités optionnelles en art et culture au lycée professionnel ?

Le domaine des arts et de la culture se prête particulièrement bien à l'objectif d'enrichissement du parcours des élèves poursuivi à travers la mise en œuvre des activités optionnelles. Il permet de développer la curiosité, la créativité, l'imagination, la sensibilité, l'expression personnelle, l'esprit critique, la confiance en soi mais aussi la gestion de projet ou encore le travail en équipe.

En lycée professionnel, ces activités peuvent offrir une ouverture supplémentaire et valoriser les élèves à travers des réalisations visibles, renforçant leur sentiment d'appartenance et de fierté.

La mobilisation des ressources dans le champ de l'éducation artistique et culturelle

Les enseignants, souhaitant proposer des activités dans ce domaine, peuvent s'appuyer sur un ensemble de ressources et de dispositifs déjà disponibles, qui a fait ses preuves et facilite la mise en œuvre de projets artistiques et culturels. Développés depuis plusieurs années

dans une dynamique de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC), ces outils — accessibles notamment via la plateforme ADAGE— permettent de construire des projets d'éducation artistique et culturelle et de suivre le parcours de l'élève.

Il est cependant essentiel que les actions menées respectent **les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle**, à savoir l'acquisition de connaissances, la pratique artistique, et la rencontre avec les œuvres et les artistes.

ADAGE : un appui structurant pour les équipes

Dans le cadre des activités optionnelles, l'intégration des projets dans ADAGE - le portail national dédié à l'éducation artistique et culturelle - est particulièrement recommandée. La plateforme facilite en effet :

- L'identification rapide de partenaires culturels, grâce à une cartographie et à des contacts actualisés ;
- Le repérage des projets et dispositifs nationaux, académiques et départementaux ;
- La sélection et la construction d'actions variées, y compris la conception de projets "à la carte" à renseigner dans l'outil ;
- La mobilisation de financements, notamment via le Pass Culture (part collective) ;
- L'inscription des élèves ;
- La saisie, et donc la traçabilité, des projets proposées par les équipes pédagogiques et auxquels les élèves ont participé.

Un fonctionnement gagnant-gagnant

- **Pour les élèves**, chaque projet inscrit dans ADAGE est automatiquement intégré à leur parcours d'éducation artistique et culturelle ; le parcours d'éducation artistique et culturelle étant l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. Ils en conservent une trace valorisable dans la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, notamment en mettant en avant les compétences mobilisées
- **Pour les enseignants**, ADAGE conserve une trace des projets menés, valorisant leur engagement dans le champ de l'éducation artistique et culturelle et contribuant à la reconnaissance de leur investissement pédagogique.
- **Pour les équipes**, la plateforme simplifie la gestion, renforce la cohérence des actions et soutient une dynamique collective autour de l'éducation artistique et culturelle.

Points d'attention pour les équipes :

- ADAGE propose de nombreux projets clés en main, mais les enseignants peuvent également contacter d'autres partenaires culturels ou renseigner dans l'outil des actions conçues localement, dès lors qu'elles respectent les trois piliers de l'EAC.
- Si l'EAC vise prioritairement à articuler les actions avec les enseignements, les activités optionnelles amènent à proposer des projets en dehors du cadre disciplinaire stricto sensu. L'usage d'ADAGE contribue alors à donner cohérence et visibilité à ces actions complémentaires.
- Quelques soient les actions menées à l'initiative des équipes qui relèvent du champ de l'EAC (club, atelier interne, projet local, sortie culturelle, participation à un concours, etc.), il est recommandé de les renseigner dans ADAGE afin d'assurer la traçabilité du parcours des élèves et des enseignants.

Exemples de dispositifs mobilisables sur ADAGE qui peuvent venir alimenter les activités optionnelles dans le domaine des arts et de la culture

Arts visuels et patrimoine

- MIX'ART à l'École – Devenir Street-artiste
- SUPER CABANES ! – Projet de microarchitecture
- ENTRE LES IMAGES – Un programme national de transmission et d'ateliers de pratique photographique développé par le réseau Diagonal
- CAUE – Découvrir le patrimoine de proximité
- LA CLASSE, L'ŒUVRE !
- CONCOURS ID. PATRIMOINE
- REMPART
- SPEED MEETING – Monnaie de Paris
- LEVEZ LES YEUX ! – En relation avec les journées européennes du patrimoine et les journées nationales de l'architecture
- PHOTOFOCUS – Projet de pratique photographique. Partenaires : la Bibliothèque nationale de France, le Jeu de Paume, la Maison européenne de la photographie, la Maison de la photographie Robert Doisneau et le Lavoir numérique, le musée départemental Albert-Kahn, le Clemi-Créteil.

Faire découvrir les métiers d'art à vos élèves !

Les activités optionnelles en arts et culture peuvent être l'occasion de faire découvrir les métiers d'art à vos élèves, qu'ils soient inscrits ou non dans une filière de formation des métiers d'art : des projets menés en lien avec l'Institut pour les Savoir-Faire Français (ISFF)

permettent à vos élèves de rencontrer des artisans d'art, de pratiquer des gestes et techniques rares, et d'explorer plus de 281 métiers reconnus officiellement.

L'ISFF propose notamment :

- Des dossiers pédagogiques conçus pour les enseignants (cycles 3, 4 et 5) couvrant les métiers du livre, du textile, de la restauration du patrimoine, de la céramique, et bien d'autres encore ;
- Les Journées européennes des métiers d'art (JEMA) : une programmation gratuite pour les scolaires (démonstrations, visites d'ateliers, ateliers découverte) partout en France ;
- Le Prix Avenir Métiers d'Art : un concours national dédié aux jeunes en formation (16–26 ans), pour valoriser leurs réalisations et nourrir leur projet d'avenir.

Consultez quelques exemples d'activités optionnelles en design et métiers d'art menés dans les lycées professionnels : Bijoux & Créations textiles — Lycée La Source, Nogent-sur-Marne ; Design culinaire — Lycée hôtelier François Rabelais, Dugny ; Innovation & Développement durable en signalétique — Lycée Eugène Hénaff, Bagnolet.

Cinéma et audiovisuel

- « Écris ta série ! » – Une sensibilisation à l'écriture scénaristique avec le CNC
- Je filme le métier qui me plaît
- Je filme ma formation
- Quand le son crée l'image
- Séquence Femmes – Écrire un scénario
- Cinéma et citoyenneté – Des ciné-débats sur des sujets de société animés par des jeunes en service civique

Musique

- Les fabriques à musique

Spectacle vivant (danse, théâtre, …)

- Concours « Les jeunes rendent hommage à Molière de la Comédie Française »
- Dispositif Constellation du Centre Nationale de la Danse (CND)